

**École d'architecture  
de la ville & des territoires  
Paris-Est**

**Livret des études  
2024-2025**

**DSA d'architecte-urbaniste**

**L'École d'architecture  
de la ville & des territoires  
Paris-Est (Ensa Paris-Est),  
créée en 1998, est l'une des  
vingt Écoles nationales supérieures  
d'architecture françaises.  
Son projet pédagogique  
se fonde sur une conception  
de l'architecture engagée  
dans la transformation  
de la ville et des territoires.**

Établissement public administratif  
d'enseignement supérieur,  
l'Ensa Paris-Est est placée sous la tutelle  
du ministère de la Culture.  
L'École est, depuis le premier janvier 2020,  
un établissement-composante  
de l'Université Gustave Eiffel.

Elle forme des étudiants et des apprentis de  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles jusqu'au diplôme d'État  
d'architecte, des candidats à l'Habilitation  
à la maîtrise d'œuvre en son nom propre,  
des docteurs ainsi que des étudiants dans  
deux formations de spécialisation : le DSA  
d'architecte-urbaniste (Diplôme de  
spécialisation et d'approfondissement  
« architecture et projet urbain »)  
et le post-master Architecture Post-  
Carbone (diplôme propre aux écoles  
d'architecture).

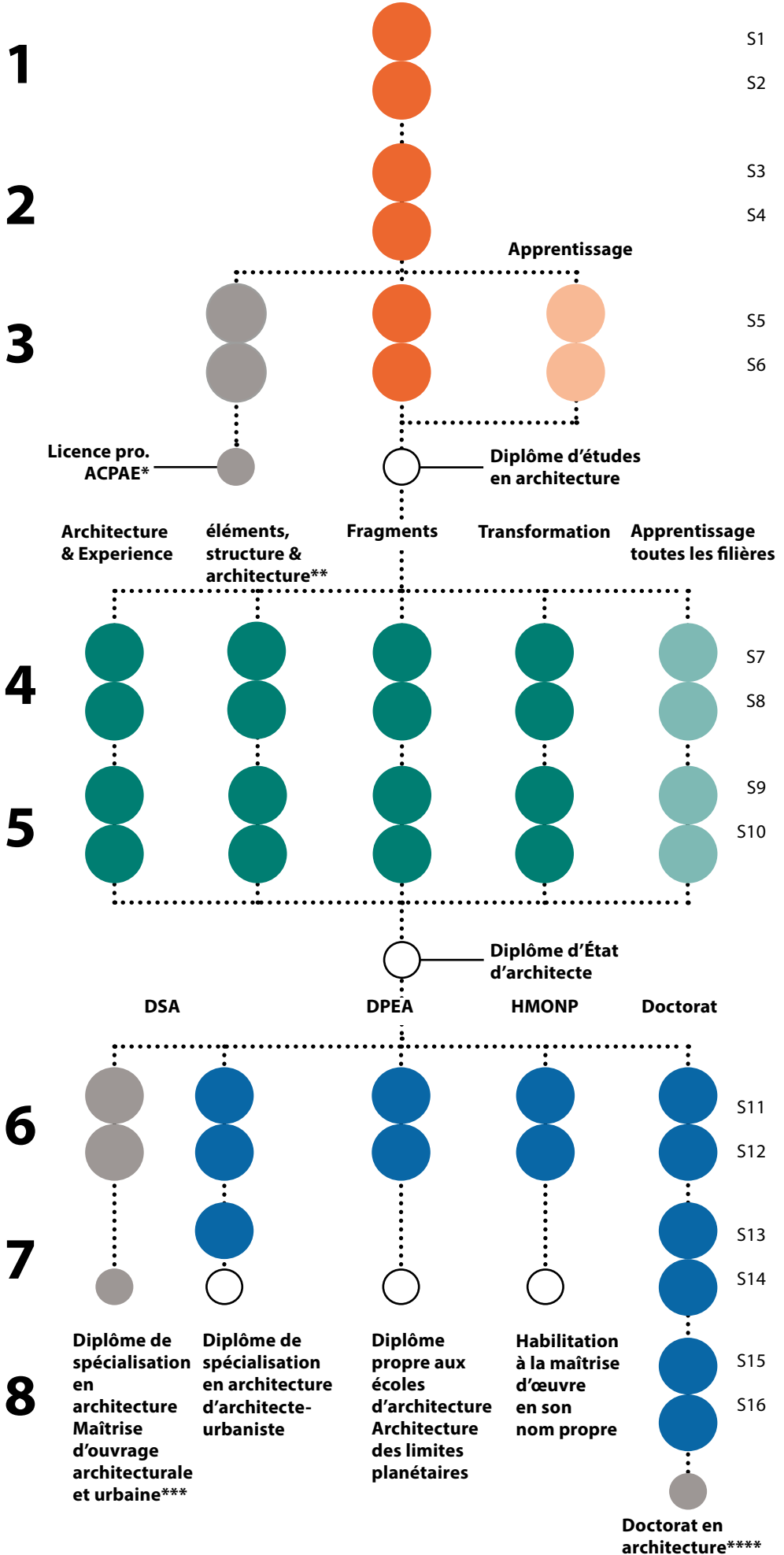
**L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est propose une formation initiale qui s'organise en trois cycles, structurés et validés par semestre : le 1<sup>er</sup> cycle de trois ans mène au diplôme d'études en architecture et confère le grade de licence, le 2<sup>e</sup> cycle de deux ans mène au diplôme d'État d'architecte et confère le grade de master. Cette formation peut être complétée par un 3<sup>e</sup> cycle comme un DSA (3 semestres), un DPEA (1 an), une HMONP (1 an), un Doctorat (3 ans), ou tout autre diplôme de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle dans des domaines proches de l'architecture (licences et masters professionnels, masters de recherche, etc.).**



# Schéma des études

Années

Semestres



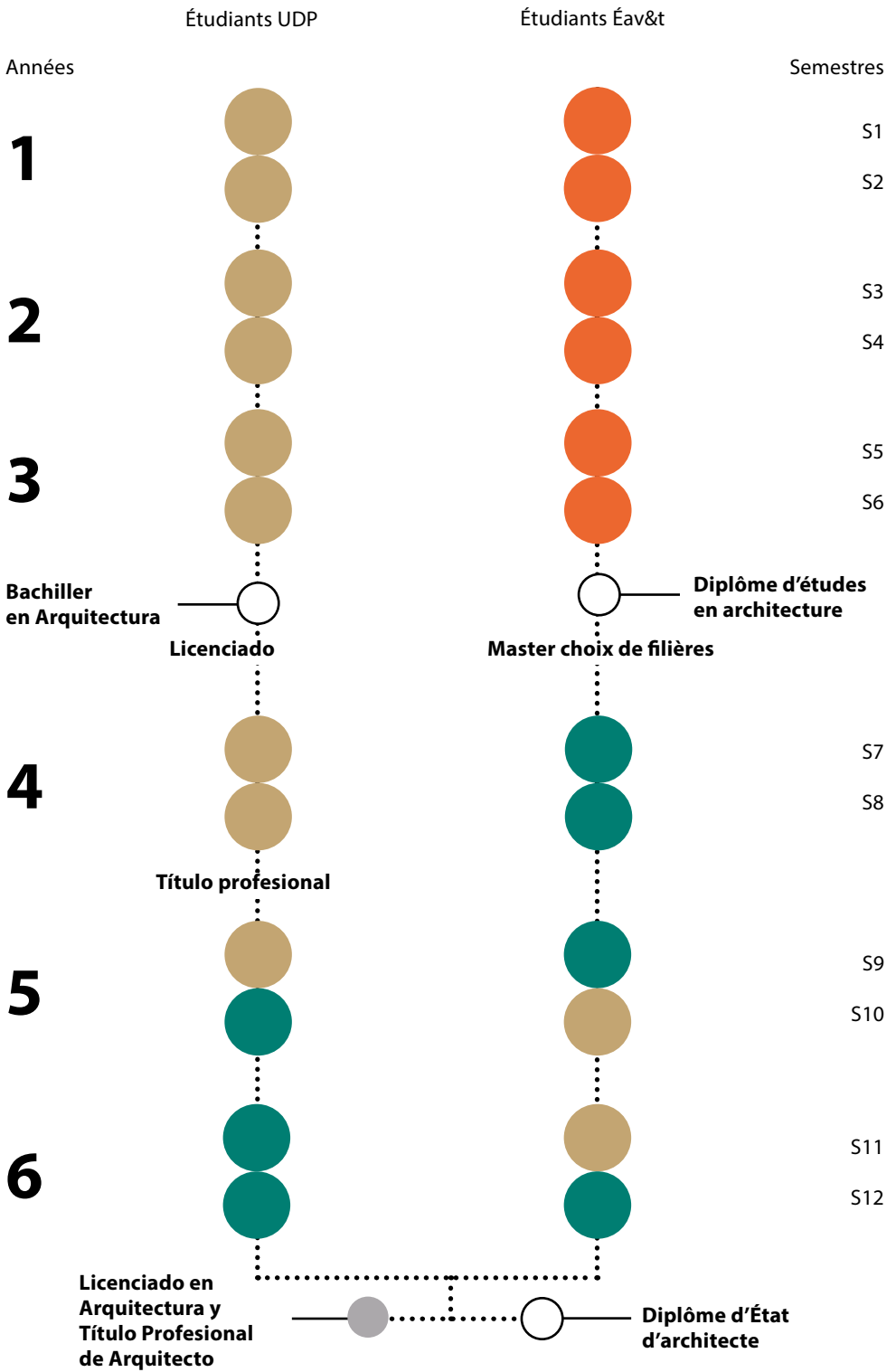
\* Licence professionnelle d'assistant à chef de projet en aménagement de l'espace (ACPAE) visant une insertion professionnelle rapide. Formation en partenariat avec l'UPEM, l'ENSA Paris-Belleville, et l'EIVP




\*\* Programme « Structure et architecture », en partenariat avec l'école des Ponts ParisTech.

\*\*\* Formation en partenariat avec l'ENSA Paris-Belleville.

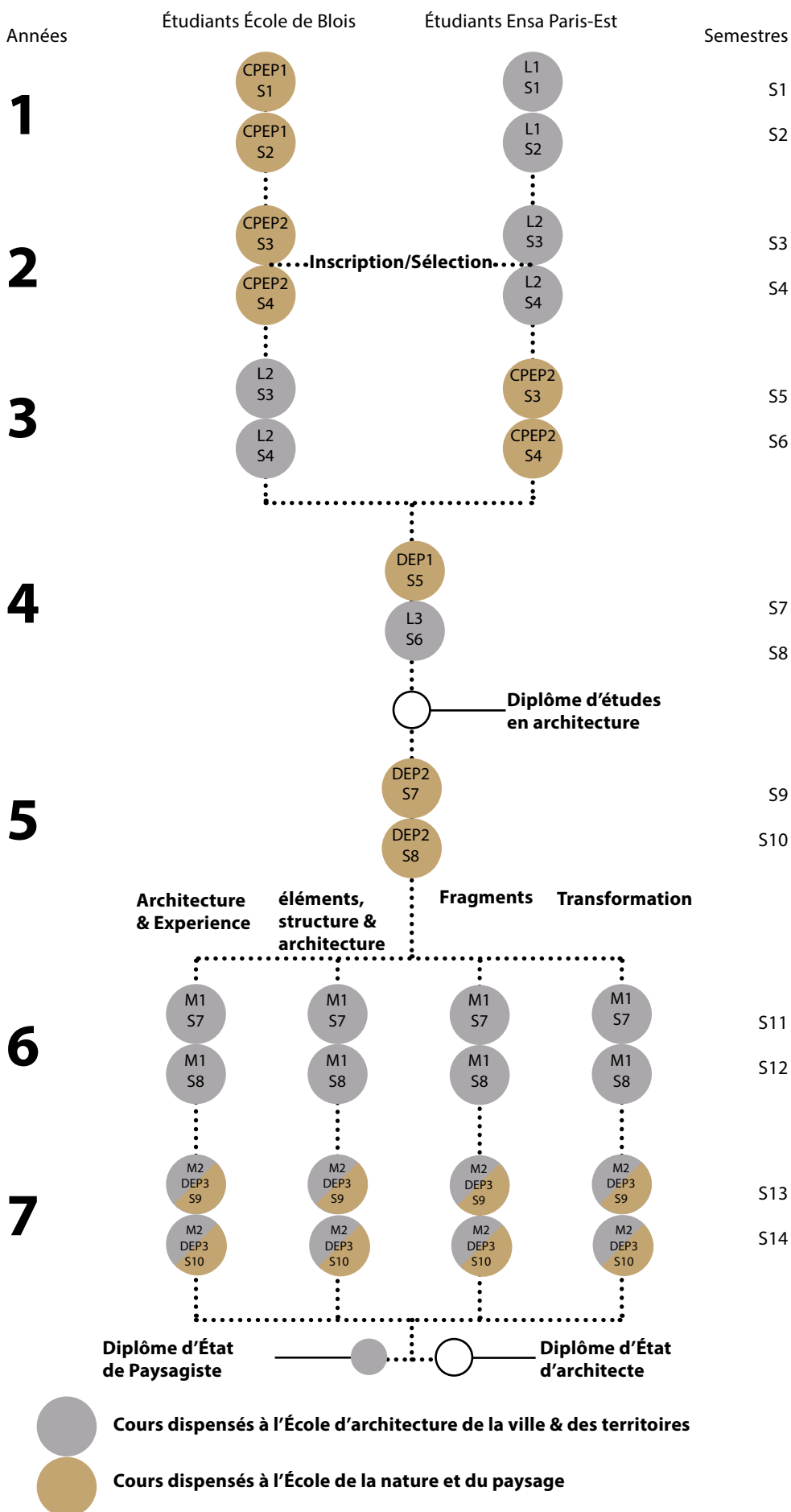
\*\*\*\* École doctorale VTT

# Schéma des études double diplôme avec l'École d'architecture et l'université Diego Portales (Chili)



-  Cours de licence dispensés à l'École d'architecture de la ville & des territoires (France)
-  Cours de master dispensés à l'École d'architecture de la ville & des territoires (France)
-  Cours dispensés à l'université Diego Portales (Chili)

# Schéma des études double diplôme avec l'Ensa Paris-Est et l'École de la nature et du paysage



# Licence

Premier cycle

## Première année

Projet  
Territoire  
Histoire et théorie  
Cultures constructives  
Représentation

## Deuxième année

Projet  
Territoire  
Histoire et théorie  
Cultures constructives  
Représentation

## Troisième année/apprentissage

Projet  
Territoire  
Histoire et théorie  
Cultures constructives  
Représentation

# Master

Deuxième cycle/apprentissage

## Architecture & Experience

Profession de foi  
Séminaire  
Projet

## Fragments

Profession de foi  
Séminaire  
Projet

## éléments, structure & architecture

Profession de foi  
Séminaire  
Projet

## Transformation

Profession de foi  
Séminaire  
Projet

## COO

Cours Obligatoires à Options



# Post-Diplôme

Troisième cycle  
et HMONP

## DSA

d'architecte-urbaniste

## DPEA

Architecture Post-Carbone

## HMONP

habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre

## Doctorat

# Partenariat

## Structure et architecture

## Licence pro

## DSA MOA

Maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine

# Doubles diplômes

## Université Diego Portales

## École de la nature et du paysage

(Blois)



# DSA d'architecte-urbaniste

**Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) d'architecte-urbaniste créé en 2005 au sein de l'Ensa Paris-Est est aujourd'hui dirigé par **Éric Alonzo et Pierre Alain Trévelo.****

Cette formation s'adresse aux architectes et aux paysagistes diplômés. D'une durée de 18 mois, elle peut-être suivie en formation initiale ou en formation continue.

# Présentation

Le DSA forme des concepteurs. Il s'adresse aux architectes et paysagistes diplômés qui s'intéressent aux territoires et se demandent de quelle manière construire encore aujourd'hui.

**Le terme architecture désigne communément le champ des édifices et non celui des territoires.** Au cours de l'histoire récente, c'est pourtant à travers la construction des sols que l'homme a le plus pensé et produit d'architecture. Le sol terrestre est une épaisseur que l'on transforme plutôt qu'une surface sur laquelle on disposerait des objets. Subir la séparation de ces deux champs - édifices et territoires - conduit non seulement à réduire le domaine de l'architecture et à appauvrir son propos, mais aussi à se priver des moyens de comprendre le nouveau régime écologique. Les réassembler ouvre de nouvelles possibilités d'agir dans des conditions limite : un trait de côte qui évolue rapidement, une lande polluée et figée, une route saturée, un centre-ville en déprise...

**Le terme urbanisme désigne communément un ensemble de pratiques qui conduisent à l'aménagement de la ville et du territoire.** Parmi ces pratiques, le DSA s'intéresse à la conception formelle (*urban design, landscape architecture*). Les apports scientifiques et disciplinaires variés ainsi que l'apprentissage du maniement des échelles sont mis au service d'une approche écologique qu'on peut nommer architecture du territoire, ou même architecture de la Terre (*terrestrial architecture*). Comme on dessine un édifice, on dessine une rive, un talus, une place ou une plateforme, un système de parcs. Le DSA forme à travailler à la compréhension et à la transformation de tous ces objets et de leur substrat, avec la même attention et la même intentionnalité.

**Ainsi, le DSA convoque et approfondit les connaissances et pratiques de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme au service du projet territorial. Car on ne saurait détacher la mise en œuvre de l'architecture de la mise en forme du monde.**

### **Manifestes situés**

Les deux premiers semestres de la formation sont consacrés à des projets élaborés dans des conditions de commandes réelles émanant d'institutions publiques ou d'organismes privés. Ce dispositif permet de se confronter aux préoccupations et aux exigences des commanditaires tout en soutenant une approche théorique. La liberté académique qu'offre le DSA permet aux étudiants d'affirmer un point de vue et de faire des choix. Le travail produit s'apparente à un manifeste situé. Les situations très diverses abordées à travers les commandes permettent de tirer des enseignements de portée plus générale et de construire des modèles destinés à être partagés dans le monde universitaire et professionnel.

### **Entre monde académique et monde professionnel**

La formation offre une double aptitude à la recherche et à l'opérationnalité. Les questions défrichées par d'autres disciplines et sciences alimentent la réflexion par le biais de séminaires thématiques mais aussi par l'intervention d'experts. À l'aide de ces apports robustes, les études assument une visée exploratoire, prospective. Elles permettent aux étudiants d'affirmer des positionnements argumentés. Les liens avec le domaine de la recherche à l'école sont valorisés, en particulier avec les sujets du laboratoire OCS (observatoire de la condition suburbaine) et de la chaire littorale. Certaines études du DSA sont directement contributives de ces travaux de recherche.

### **Voyages**

Les voyages sous de multiples formes font partie intégrante de la pédagogie. Ces voyages ne sont pas des visites. L'arpentage, la promenade lente, participent de la construction d'un regard, de l'élaboration d'une représentation formelle du territoire qui en constitue la première étape de transformation. Les travaux de relevés, systématiques mais divers, permettent d'appréhender les largeurs, les longueurs, les profondeurs et les hauteurs... l'ensemble des dimensions qui définissent un objet et son inscription territoriale. Par ce travail de mesure précis on comprend le fonctionnement d'un objet dans un territoire. Les voyages, courts ou longs, en France ou à l'étranger, sur les territoires de commande ou sur des lieux d'inspiration, constituent l'apprentissage d'une compétence fondamentale de l'architecture du territoire : le terrain.

**L'équipe pédagogique du DSA croit que le territoire est mis en forme, et que la maîtrise de cette mise en forme nécessite des concepteurs pour poursuivre la construction de mondes habitables.**

**En vue de former ces concepteurs, l'enseignement est consacré à l'apprentissage d'un ensemble de pratiques :**

- Mobiliser des savoirs
- Construire
- Représenter
- Lire
- Écrire
- Argumenter

# Organisation et contenus

La formation s'organise sur trois semestres (18 mois). La formation totalise 1800 heures, dont 900 heures encadrées, 900 heures de travail personnel (dont une mise en situation professionnelle de 500 à 600 heures). Elle se compose de deux unités d'enseignement aux semestres 1 et 2 et d'une unité d'enseignement au semestre 3. Parallèlement à l'atelier de projet et à l'atelier d'écriture, l'enseignement est enrichi par un séminaire d'ouverture, des semaines thématiques, des optionnels, et des voyages.

Les semaines thématiques sont au nombre de six. Elles sont organisées sous la forme d'un séminaire consacré à un domaine spécifique. Elles sont coordonnées par un enseignant et accueillent des invités, des spécialistes du sujet sur une ½ journée ou une journée.

## **Semestre 1 (30 ects)**

### Unité d'enseignement «projet» - 15 ects

Apprendre des situations construites, atelier intensif d'ouverture

Atelier de projet

Atelier d'écriture

### Unité d'enseignement «savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme» - 15 ects

Cours Projet urbain et architecture du territoire

#### Semaines thématiques :

Représentation du projet territorial (octobre)

Infrastructures (novembre)

Paysage et environnement (décembre DSA)

Histoire et devenir des territoires (janvier)

## **Semestre 2 (30 ects)**

### Unité d'enseignement «projet» - 15 ects

Atelier de projet

Atelier d'écriture

### Unité d'enseignement «savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme» - 15 ects

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Apprendre des situations construites, voyage d'études à l'étranger

#### Semaines thématiques :

Acteurs de l'aménagement et économie urbaine (mars)

Écologie du territoire (avril)

## **Semestre 3 (30 ects)**

### Unité d'enseignement «mise en situation professionnelle» - 30 ects

Séminaire de recherche et atelier d'écriture

(rédaction de l'article - 20 ects)

(oral et soutenance - 10 ects)

La formation comporte une mise en situation professionnelle qui fait l'objet d'un encadrement par un tuteur (au sein de la structure d'accueil) et un directeur d'études de l'école. L'expérience professionnelle fait l'objet de l'élaboration d'un article thématique et problématisé, soutenu lors d'une soutenance orale devant un jury. Le diplôme est délivré sur proposition du jury. Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement est délivré sur proposition d'un jury qui récapitule l'ensemble des travaux exigés, il permet l'obtention de 90 ECTS.

## Semestre 1

### Atelier de projet

Pierre Alain Trévelo  
Julien Romane  
et  
Éric Alonzo  
Thibault Barbier  
Gwenaëlle d'Aboville

9

### Apprendre des situations construites

Julien Romane, Éric Alonzo,  
Pierre Alain Trévelo, Thibault  
Barbier, Gwenaëlle d'Aboville

3

### Atelier d'écriture

Gwenaëlle d'Aboville,  
David Enon  
Julien Martin

3

### Cartographie numérique

Marie Jolivet

### Cours projet urbain et architecture du territoire

Éric Alonzo  
Julien Romane  
Thibault Barbier  
Gwenaëlle d'Aboville

3

### Représentation du projet territorial

Thaïs de Roquemaurel, Michel  
Sikorski, Annabelle Blin,  
Helena Hiriart & Gregoire  
Debert, Loïc Desmonts,  
Pacôme Soissons, Marion  
Lacas & Jacques Ippoliti, Ido  
Avissar, Carmen Van Maercke

3

### Infrastructure

David Enon, Michèle Orliac,  
Justinien Tribillon, Fanny  
Lopez, Denis Delbaere,  
Etienne Voiriot et Valentin  
Kottelat, Karim Lahiani,  
Samuel Maillot

3

### Paysage et environnement

Sébastien Marot, Gonéri Le  
Cozannet, Joelle Zask,  
Matthieu Calame, Pierre Caye,  
Fanny Lopez

3

### Histoire et devenir des territoires habités

Stéphane Füzesséry, Anaïs  
Collet, Jean-Marc Offner, Éric  
Charmes, Max Rousseau,

3

**Total : 30**

## Semestre 2

### Atelier de projet

Pierre Alain Trévelo  
Julien Romane  
et  
Éric Alonzo  
Thibault Barbier  
Gwenaëlle d'Aboville

12

### Atelier d'écriture

Gwenaëlle d'Aboville,  
David Enon  
Julien Martin

3

### Cours ville, paysage, territoire, infrastructure

*au choix parmi ceux proposés  
par l'école*

3

### Acteurs de l'aménagement et économie urbaine

Gwenaëlle d'Aboville, Julien  
Leriché, Alexandre Born,  
François Bourvic, Mathieu  
Delorme, Olivier Wolf

3

### Écologie du territoire

Thibault Barbier, Emmanuel  
Bourguignon, Florian Dupont,  
Guillaume Lemoine, Brian  
Padilla, Jean-François Morel,  
Agnès Sourisseau

3

### Apprendre des situations construites : voyage d'études à l'étranger

Pierre Alain Trévelo, Éric  
Alonzo, Julien Romane,  
Thibault Barbier, Gwenaëlle  
d'Aboville

3

**Total : 30**

## Semestre 3

Mise en situation  
professionnelle (6 mois),  
séminaire de recherche et  
atelier d'écriture,  
encadrement de la  
rédaction de l'article final.

20

### David Enon et

Pierre Alain Trévelo  
Gwenaëlle d'Aboville

### Soutenance orale devant le jury

Éric Alonzo  
Pierre Alain Trévelo  
David Enon  
Gwenaëlle d'Aboville  
directeurs d'études  
personnalités extérieures

10

**Total : 30**

# Semestre 1

<b>Atelier de projet</b>  Pierre Alain Trevelo Julien Romane et Éric Alonzo Thibault Barbier Gwenaëlle d'Aboville	<b>9</b>
<b>Apprendre des situations construites</b> Julien Romane, Éric Alonzo, Pierre Alain Trévelo, Thibault Barbier, Gwenaëlle d'Aboville	<b>3</b>
<b>Atelier d'écriture</b> Gwenaëlle d'Aboville, David Enon Julien Martin	<b>3</b>
<b>Cartographie numérique</b> Marie Jolivet	
<b>Cours projet urbain et architecture du territoire</b> Éric Alonzo Julien Romane Thibault Barbier Gwenaëlle d'Aboville	<b>3</b>
<b>Représentation du projet territorial</b> Thaïs de Roquemaurel, Michel Sikorski, Annabelle Blin, Helena Hiriart & Gregoire Debert, Loïc Desmonts, Pacôme Soissons, Marion Lacas & Jacques Ippoliti, Ido Avissar, Carmen Van Maercke	<b>3</b>
<b>Infrastructure</b> David Enon, Michèle Orliac, Justinien Tribillon, Fanny Lopez, Denis Delbaere, Etienne Voiriot et Valentin Kottelat, Karim Lahiani, Samuel Maillot	<b>3</b>
<b>Paysage et environnement</b> Sébastien Marot, Gonéri Le Cozannet, Joelle Zask, Matthieu Calame, Pierre Caye, Fanny Lopez	<b>3</b>
<b>Histoire et devenir des territoires habités</b> Stéphane Füzesséry, Anaïs Collet, Jean-Marc Offner, Éric Charmes, Max Rousseau,	<b>3</b>

**Total : 30**



# Semestre 1

# Apprendre des situations construites

**Semaines intensives d'ouverture** / Éric Alonzo, Thibault Barbier, Gwenaëlle d'Aboville, Julien Romane, Pierre Alain Trévelo

Ces deux semaines introductives (organisées fin septembre-début octobre) ont pour objectif de familiariser les étudiants avec la culture de projet de la formation. Un premier voyage, exploration d'un territoire francilien sur une journée, permet d'ancrer des réflexes de lecture et de représentation qui seront déployés ensuite dans les études semestrielles. Ce voyage initie l'atelier nommé identification territoriale, mis en place sur plusieurs jours. Il est consacré à l'étude d'une série de *personnages* : une voie, un canal, un polder, un système d'édifices, etc.

Une journée est consacrée à la préparation des études et à la rencontre des commanditaires. Un cours et des rencontres de grand témoins établissent le champ institutionnel, politique et réglementaire dans lequel l'exercice du projet prend place en France.

Finalement deux jours de voyages à Nantes permettent de visiter des opérations importantes pour la culture du projet urbain, de rencontrer les parties-prenantes des projets et d'entamer un corpus de références.

### **Mode d'évaluation**

L'évaluation se fait à partir de la production de l'atelier d'identification territoriale. Par binome, les étudiants explorent un objet dans sa dimension constructive et sa relation au socle géographique. Les rendus constituent une série qui se décline sous la forme de quatre représentations par objet et d'une cartographie collective d'assemblage.

#### 1. Texte

Texte de description de l'objet étudié. Histoire de sa construction, matérialité, modes constructifs, relation au territoire, au sol.

#### 2. Photographie

Choix d'une photographie personnelle prise lors de la visite.

#### 3. Axonométrie

Axonométrie frontale orientée avec l'est en haut, rabattement de la façade sud.

Il s'agit de représenter l'ensemble du « domaine » de l'objet étudié.

#### 4. Image

Un « collage texturé ». Il s'agit de décrire un détail significatif de la situation étudiée en faisant apparaître sa matérialité.

#### 5. Cartographie collective

Assemblage de l'ensemble des « Axonométries » territoriales de chaque groupe sur une cartographie commune à l'atelier.

# Atelier de projet

**Atelier de projet** / Pierre Alain Trévelo et Julien Romane, Éric Alonzo, Thibault Barbier, Gwenaëlle d'Aboville

L'atelier de projet a pour objectif d'enseigner le projet territorial à partir des commandes réelles. À travers ces études, les étudiants apprennent à se saisir d'une commande, à la faire leur et à la reformuler. Tout au long du travail, la liberté exercée vis-à-vis de la question posée est mise au service de la singularité et de la justesse du projet. L'expression des transformations envisagées constitue aussi une façon de mieux connaître le territoire.

La description du territoire *as found*, prioritairement à travers le dessin mais aussi à travers le texte et la photographie, constitue la matrice du projet territorial. En effet il existe des modalités spécifiques de la représentation du projet territorial qui forment les structures profondes de la conception. Elles sont explorées pour décrire les trames territoriales : systèmes hydrauliques, couches géologiques, galeries minières, infrastructures routières, trames urbaines...

La façon de dire et d'écrire le projet est travaillée en articulation avec le travail de conception, dans le cadre de l'atelier d'écriture. Le texte, les notions, les structures du récit sont construites pour exprimer le projet au même titre que le dessin.

Les études sont pour chaque étudiant l'occasion de trouver une voie personnelle dans le travail de conception, une façon de se positionner dans le champ disciplinaire et en lien avec les enjeux des praticiens.

### **Contenu**

L'enseignement constitue la « toile de fond » de la formation. Trois semaines sur quatre lui sont dédiées. À chaque semestre, la promotion est structurée en groupes de trois à quatre étudiants affectés à la réalisation d'une étude. Comme l'atelier s'étend sur deux semestres, chaque étudiant participe donc à deux études successives au sein d'un groupe renouvelé d'un semestre à l'autre. Les rencontres avec les enseignants ont lieu une fois par semaine sous la forme de séances de « présentation/rendu d'étape » qui réunissent toute la promotion ou bien sous la forme de séances de suivi « sur table » par groupe de projet. Trois fois dans le semestre, l'atelier accueille les commanditaires des études. Une partie du temps de cet enseignement est consacré au déplacement des étudiants sur les sites d'études.

En fonction des phases d'élaboration du projet et des thèmes liés aux différentes études, des « experts » (géographes, agronomes, ingénieur, etc.) interviennent dans l'atelier de projet pour des séances de travail, au côté des étudiants sur des sujets particuliers.

### **Cartographie numérique**

Au démarrage de l'atelier, un enseignement sur « l'information géographique au service du projet urbain et de territoire » est dispensé. Au-delà de la connaissance des fonctionnalités d'un logiciel, l'intérêt de cet enseignement est de revenir sur les logiques induites par l'utilisation de systèmes d'information géographique et leurs limites. Les questions de projection, les règles de cohérence entre les données et leur représentation sont abordées lors de cet atelier introductif.

### **Mode d'évaluation**

Le travail effectué dans cet enseignement est évalué en fin de semestre à partir du « Cahier » rassemblant textes et éléments graphiques. Finalisé une semaine après le rendu final, ce document laisse la possibilité aux étudiants d'amender le travail suite au rendu. Cette note est informée par la prise en compte de l'évaluation en continue et l'avis des membres du jury sur la présentation orale.

# Atelier d'écriture

## Lire, écrire, argumenter

### Cours et travaux dirigés /

Gwenaëlle d'Aboville, David Enon et Julien Martin

Le projet territorial est une œuvre culturelle qui se nourrit d'autres régimes d'expression culturelle. Cet enseignement se présente donc comme une modalité de travail du projet, complémentaire du dessin enseigné en atelier de projet. Les cours et TD abordent les pratiques professionnelles qui accompagnent et prolongent le dessin : la lecture, l'écriture et l'expression orale. L'objectif est d'aider les étudiants à réfléchir aux enjeux de leurs projets, à construire une position personnelle sur les questions qui leur sont posées, puis à présenter leurs projets et convaincre. Les savoirs et les outils du design graphique contribuent à l'organisation du récit et à l'explicitation des idées.

Dans la première partie du semestre, la lecture et l'écriture éclairent le projet d'une façon singulière, dans une progression distincte de celle de l'atelier de projet. Dans la seconde partie du semestre, les deux démarches convergent au service du propos qui a été élaboré par les étudiants et consolidé après le rendu intermédiaire.

L'atelier d'écriture se prolonge au troisième semestre pour encadrer la production de l'article rédigé dans le cadre d'une mise en situation professionnelle. Il est complété par un séminaire de recherche qui instruit le thème traité par les différents articles. Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre par la suite leurs investigations liées au projet dans le cadre d'une thèse de doctorat.

## Contenu

L'atelier d'écriture se développe parallèlement à l'atelier de projet, pour servir l'élaboration et la formulation du projet. Il permet de construire une base conceptuelle et notionnelle solide pour chaque étude. Il vise à développer les compétences rédactionnelles et argumentatives des étudiants, à expliciter le positionnement sur la commande. Enfin, il encadre l'élaboration du cahier de chaque étude.

L'enseignement s'organise en deux séquences. La première, jusqu'au rendu intermédiaire, comprend la production de deux textes, une fiche de lecture individuelle et un texte de positionnement par groupe. Ils permettent d'enclencher et d'alimenter la réflexion sur le projet et de préparer le rendu intermédiaire. La seconde séquence, après le rendu intermédiaire, est dédiée à la préparation des Cahiers, notamment à l'organisation du propos et à la bonne articulation entre production graphique et textes.

Parallèlement à la réalisation des projets eux-mêmes, l'élaboration des Cahiers se déroule en trois temps :

1. Analyse de la commande, identification des enjeux et prise de position théorique : Le démarrage des études est l'occasion d'interroger la commande initiale, d'identifier les grands enjeux de l'étude et, le cas échéant, de prendre position – y compris de manière théorique – sur les grandes orientations qui pourront être données au projet. Ce travail se fait à travers des lectures qui, au premier semestre, sont choisies par les enseignants. Ces lectures et leur mise en commun constituent un corpus de références à partir desquelles sont constituées les orientations théoriques de l'étude. **Un premier texte individuel** permet de faire le lien entre ce travail de lecture et la conduite de l'étude.

2. Présentation/explication du projet : L'avancement de chacune des études et la préparation des jurys (intermédiaire, final) conduisent ensuite chaque groupe d'étudiants à expliciter sa démarche de projet et à en expliquer les orientations et les enjeux : c'est **le texte de positionnement**. Ce travail de nature discursive, collectif cette fois, prend la forme d'un texte argumenté présentant chaque projet. Ce texte peut servir de « point de départ » à la présentation orale au moment des jurys, mais ne devra pas se confondre avec elle. Une grande attention est apportée à la clarté de l'énonciation, à la précision du vocabulaire employé, à la rigueur de l'argumentation ainsi qu'à la capacité de chaque groupe à privilégier la démonstration sur la description et à dégager des enjeux de portée générale.

3. **Le chemin de fer**. À la suite du rendu intermédiaire, un atelier d'élaboration du chemin de fer est organisé sur une journée. Les étudiants par groupe organisent la production de la seconde partie du semestre. Le chemin de fer permet de stabiliser le propos, la structure de l'argumentation et l'équilibre recherché entre production graphique et production de textes. Alors, le chemin de fer est mobilisé dans les corrections de projet pour suivre l'avancement du travail jusqu'au rendu final et valider des choix de représentation avec les enseignants.

4. **Finalisation/formalisation des Cahiers** : La semaine qui suit immédiatement le jury final est consacrée à la finalisation et à la formalisation des Cahiers. Une grande attention est portée à la qualité des textes – sur le fond comme sur la forme – ainsi qu'à la pertinence du rapport textes/images. Les Cahiers de projet ne devront pas se contenter d'une présentation argumentée des projets. Ils devront être fondés sur une problématique clairement énoncée – positionnement théorique, réflexion méthodologique ou épistémologique, hypothèses ou prolongements possibles. Les enseignants accompagneront ainsi les étudiants dans l'élaboration conjointe de leur maquette graphique et dans la finalisation des textes introduisant et expliquant les projets.

### Mode d'évaluation

L'assiduité et l'engagement dans cet enseignement sont évalués, ainsi que la production finale dans les Cahiers de chaque étude.

# Cours projet urbain et architecture du territoire

## Cours Magistral

Ce cours porte sur les relations entre architecture et urbanisme à travers la notion de « projet urbain » élargie à celle d'« architecture du territoire ». Il se compose de séances à visée historique, théorique et critique ainsi que d'une série de leçons qui traitent de la conception spatiale d'objets construits, à différentes échelles : groupement d'édifices, sols, infrastructures, etc.

Pour conclure, des architectes-urbanistes et des paysagistes-urbanistes viendront présenter des projets emblématiques.

Ce cours magistral est également suivi par des élèves ingénieurs de l'École des Ponts Paris Tech.

### Contenu

- . Définitions, histoire et doctrines
- . Aménager et ménager : sol, pente, nivellement
- . Tracé, découpage et type architectural
- . Fabriquer l'espace public : voies, partage de l'espace, stationnement, rez-de-chaussée, limites
- . Formes urbaines, profondeur et contextes
- . Renaturation d'une infrastructure paysagère : l'Aire et reconversion d'une friche urbaine : la caserne Mellinet
- . Actualité du projet urbain et crise du modèle
- . Expériences de praticiens

### Modes d'évaluation

- Première session : examen écrit
- Seconde session : examen écrit

### Compétences évaluées

Savoirs et savoir-faire dans le domaine du projet urbain, du lotissement et de la conception des espaces publics.

### Nombre d'heures

18

### Nombre d'ECTS

2 ECTS compensables



# Représentation du projet territorial

**Semaine thématique** / Thaïs de Roquemaurel, Michel Sikorski, Annabelle Blin, Helena Hiriart & Gregoire Debert, Loïc Desmonts, Pacôme Soissons, Marion Lacas & Jacques Ippoliti, Ido Avissar, Carmen Van Maercke

Cette semaine a pour objectif d'explorer la représentation du projet urbain à la fois comme moyen d'analyse du contexte et comme outil de conception. Support actif du dialogue entre les différents acteurs, la représentation manipule des codes spécifiques - distincts de ceux de l'architecture - pour rendre compte notamment des notions d'échelles et de temporalités. Après une mise en perspective historique et théorique, plusieurs conférenciers praticiens (architectes urbanistes, graphistes, etc.) viendront débattre du rôle que joue la représentation dans leurs travaux respectifs. Les enseignements s'articulent donc autour de présentations qui donnent lieu à des débats et à un travail final de synthèse.

## **Contenu**

En début de semaine, un enseignement introductif « une histoire de la représentation dans le champ de l'urbanisme » retrace la généalogie de ses principaux modes « canoniques » et codifiés au cours du temps: le plan, la perspective, la photographie et le photomontage, la coupe, le schéma, le slogan, l'image-référence.

Puis, toute la semaine, l'apport des intervenants et les débats qu'ils suscitent, permettent d'aborder la question de la représentation

du projet urbain à travers les thèmes qui caractérisent directement les problématiques contemporaines :

- représenter les échelles ;
- représenter le temps, les temporalités ;
- représenter l'indéterminé, l'incertain ;
- représenter l'invisible ;
- représenter la nature, le paysage, les écosystèmes ;
- représenter la ville territoire, l'« urbain » ;
- les codes culturels des différents acteurs (habitants, maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, etc.).

## **Mode d'évaluation**

À l'issue de cette semaine, l'évaluation s'effectue sous la forme d'un exposé oral d'une quinzaine de minutes, par groupe de deux ou trois étudiants.

# Infrastructure

**Semaine thématique** / David Enon, Michèle Orliac, Justinien Tribillon, Fanny Lopez, Denis Delbaere, Etienne Voiriot et Valentin Kottelat, Karim Lahiani, Samuel Maillot

Durant les dernières décennies, les enjeux de transports sont davantage pensés en termes de « mobilités », qu'en termes d'infrastructures. Or, ces chemins, pistes cyclables, rues, routes, autoroutes, voies ferrées, canaux, etc. restent, de par leur présence physique, des constructions prégnantes dans le paysage et qui déterminent fortement sa structuration et conditionnent sa perception. Ainsi, face à la complexité croissante des situations et des enjeux, l'infrastructure ne peut plus être pensée comme un pur produit des logiques techniques et sectorielles, mais bien comme des objets d'architecture et de paysage : les espaces publics majeurs des territoires urbains. Au-delà des nouveaux aménagements, il s'agit tout autant d'améliorer, de transformer ou de reconverter les grandes infrastructures héritées de la modernité. Toutefois, ces projets ne sont pertinents que s'ils sont instruits des enjeux actuels de la mobilité durable : multi-modalité, auto-partage, circulation automobile apaisée, modes « doux » ou « actifs », géolocalisation, etc.

## **Contenu**

- notions théoriques et méthodologiques sur les infrastructures ;
- de l'infrastructure à l'architecture du sol
- l'architecture des infrastructures : mise en perspective historique ;
- Henri Prost, les infrastructures et le projet de sol urbain
- Poser un raisonnement sur la mobilité urbaine :
- l'infrastructure au cinéma
- la métropole logistique, concevoir avec la logistique
- du paysage traversé au paysage habité : construire le Pontet-Sud à Pessac
- la transformation des infrastructures de la mégapole parisienne : autoroutes urbaines et « mangroves »
- le mur comme paradigme du territoire

## **Mode d'évaluation**

À l'issue de cette semaine les étudiants présentent des exposés.

# Paysage et environnement : un état des lieux théorique

**Semaine thématique DSA / Sébastien Marot, Gonéri Le Cozannet, Joëlle Zask, Matthieu Calame, Pierre Caye**

La montée en régime des préoccupations environnementales et l'explosion des échelles de la réflexion et des projets sur le territoire remettent en question les outils, les méthodes, les références et jusqu'à la notion même d'urbanisme. Pour embrayer sur ces préoccupations, et tenter de contribuer à leur solution ou leur élucidation, les disciplines de projet, et l'architecture au premier chef, sont simultanément contraintes à un mouvement d'ouverture (vers de nouvelles questions, de nouveaux enjeux, de nouvelles pratiques et synergies) et à un mouvement d'introspection (pour aller chercher dans leurs traditions des éléments de jurisprudence susceptibles de les aider à envisager ces nouvelles questions ou ces nouveaux problèmes). Pour le dire de façon plus simple : la crise ou le désarroi environnemental contemporains mettent l'architecture sur la sellette et la contraignent à une rénovation ou une renaissance théorique qui la rende explicite comme art de l'environnement.

## **Contenu**

Cette semaine s'efforcera de proposer un état des lieux des voies et directions dans lesquelles cette rénovation cherche et s'opère aujourd'hui. Les interventions croisent des paysagistes, des urbanistes, des architectes, des théoriciens, etc.

- Questionner la pertinence de la « grande échelle », du paysage ou du territoire, pour aborder les problèmes de l'urbanisme aujourd'hui.
- Mesurer la façon dont les problématiques environnementales font évoluer les enjeux, les méthodes et les outils de l'urbanisme. La dialectique entre architecture et urbanisme s'en trouve-t-elle modifiée ?
- Questionner l'ambition de l'architecture et de l'urbanisme à produire de la diversité, de la variété et de l'identité.
- Analyser les champs ou les cadres théoriques émergeant de la ville ou de la métropole et évaluer leur pertinence pour le projet d'urbanisme.

- Interroger la « surréglementation » ou au contraire la dérégulation comme réponses aux problèmes actuels des villes, des paysages et des territoires et revisiter les traditions et la jurisprudence de nos disciplines, pour y trouver de nouveaux modèles ou de nouvelles références.

- Explorer d'autres disciplines, savoirs ou théories, partenaires ou interlocuteurs susceptibles d'enrichir le projet.

## **Mode d'évaluation**

Note de synthèse et exposé élaboré à partir des différentes contributions et en relation avec les travaux d'atelier démontrant la capacité des étudiants à intégrer dans leur projet urbain les notions développées dans la session de cours. analyse thématique, l'édition de cartes thématiques.

# Histoire et devenir des territoires habités

**Semaine thématique** / Stéphane Füzéssery, Anaïs Collet, Jean-Marc Offner, Éric Charmes, Max Rousseau

L'objectif de cette semaine thématique est de contribuer à une meilleure connaissance des territoires que l'on habite aujourd'hui : centres gentrifiés, grands ensembles, lotissements sub/périurbains, campagnes...

Quels mécanismes économiques, sociaux, mais aussi culturels (c'est-à-dire relevant de l'ordre des représentations) commandent la répartition des individus dans ces différents types d'espaces ? Quelles formes urbaines correspondent à ces modes d'habiter ? Comment se sont-elles constituées ? Quelles difficultés sociales, économiques et environnementales ces territoires rencontrent-ils ? Quels en sont les potentiels et les perspectives d'évolution ? Avec quels concepts (et quels outils) faut-il appréhender (et intervenir sur) ces espaces ?

## **Contenu**

L'objectif de cette semaine thématique est de contribuer à une meilleure connaissance des territoires que l'on habite aujourd'hui : centres gentrifiés, grands ensembles, lotissements sub/périurbains, campagnes... Afin d'esquisser des réponses à ces questions, la semaine croiera les points de vue de praticiens (architectes-urbanistes) et de chercheurs issus des différentes disciplines de l'urbain (historiens, sociologues, géographes). Après une introduction permettant d'inscrire ces différents types d'espace urbain dans l'ensemble des reconfigurations territoriales produites par l'urbanisation contemporaine, des éclairages spécifiques seront apportés sur quatre grandes catégories de territoires : les centre-ville « gentrifiés », qui sont aujourd'hui réinvestis par une part significative des classes moyennes et supérieures ; les grands ensembles d'habitat social, qui rassemblent plus de six millions de logements collectifs construits en France entre 1955 et 1975 et font l'objet, depuis plusieurs décennies, de politiques publiques « volontaristes » ; les territoires sub- et périurbains, qui accueillent notamment un habitat dispersé où logent près, d'après le dernier recensement de l'Insee, près de seize millions de Français ; les campagnes, enfin, où réside une part toujours plus réduite de la population mais dont l'emprise spatiale demeure forte.

## **Mode d'évaluation**

À l'issue de la semaine, l'évaluation s'effectue sous la forme d'un exposé oral par groupe d'étudiants sur un sujet donné dès la séance d'introduction. Chaque exposé est l'occasion de mobiliser/restituer de manière réflexive et critique les éléments d'information et de réflexion accumulés tout au long de la semaine.



## Semestre 2

<b>Atelier de projet</b>  Pierre Alain Trevelo Julien Romane et Éric Alonzo Thibault Barbier Gwenaëlle d'Aboville	<b>12</b>
<b>Atelier d'écriture</b> Gwenaëlle d'Aboville, David Enon Julien Martin	<b>3</b>
<b>Cours ville, paysage, territoire, infrastructure</b> <i>au choix parmi ceux proposés par l'école</i>	<b>3</b>
<b>Acteurs de l'aménagement et économie urbaine</b> Gwenaëlle d'Aboville, Julien Leriche, Alexandre Born, François Bourvic, Mathieu Delorme, Olivier Wolf	<b>3</b>
<b>Écologie du territoire</b> Thibault Barbier, Emmanuel Bourguignon, Florian Dupont, Guillaume Lemoine, Brian Padilla, Jean-François Morel, Agnès Sourisseau	<b>3</b>
<b>Apprendre des situations construites : voyage d'études à l'étranger</b> Pierre Alain Trévelo, Éric Alonzo, Julien Romane, Thibault Barbier, Gwenaëlle d'Aboville	<b>3</b>

# Semestre 2

# Atelier de projet

**Atelier de projet** / Pierre Alain Trévelo et Julien Romane, Éric Alonzo, Thibault Barbier, Gwenaëlle d'Aboville

L'atelier de projet a pour objectif d'enseigner le projet territorial à partir des commandes réelles. A travers ces études, les étudiants apprennent à se saisir d'une commande, à la faire leur et à la reformuler. Tout au long du travail, la liberté exercée vis-à-vis de la question posée est mise au service de la singularité et de la justesse du projet. L'expression des transformations envisagées constitue aussi une façon de mieux connaître le territoire.

La description du territoire *as found*, prioritairement à travers le dessin mais aussi à travers le texte et la photographie, constitue la matrice du projet territorial. En effet il existe des modalités spécifiques de la représentation du projet territorial qui forment les structures profondes de la conception. Elles sont explorées pour décrire les trames territoriales : systèmes hydrauliques, couches géologiques, galeries minières, infrastructures routières, trames urbaines...

La façon de dire et d'écrire le projet est travaillée en articulation avec le travail de conception, dans le cadre de l'atelier d'écriture. Le texte, les notions, les structures du récit sont construites pour exprimer le projet au même titre que le dessin.

Les études sont pour chaque étudiant l'occasion de trouver une voie personnelle dans le travail de conception, une façon de se positionner dans le champ disciplinaire et en lien avec les enjeux des praticiens.



**Contenu**

L'enseignement constitue la « toile de fond » de la formation. Trois semaines sur quatre lui sont dédiées. À chaque semestre, la promotion est structurée en groupes de trois à quatre étudiants affectés à la réalisation d'une étude. Comme l'atelier s'étend sur deux semestres, chaque étudiant participe donc à deux études successives au sein d'un groupe renouvelé d'un semestre à l'autre. Les rencontres avec les enseignants ont lieu une fois par semaine sous la forme de séances de « présentation/rendu d'étape » qui réunissent toute la promotion ou bien sous la forme de séances de suivi « sur table » par groupe de projet. Trois fois dans le semestre, l'atelier accueille les commanditaires des études. Une partie du temps de cet enseignement est consacré au déplacement des étudiants sur les sites d'études.

En fonction des phases d'élaboration du projet et des thèmes liés aux différentes études, des « experts » (géographes, agronomes, ingénieur, etc.) interviennent dans l'atelier de projet pour des séances de travail, au côté des étudiants sur des sujets particuliers.

**Mode d'évaluation**

Le travail effectué dans cet enseignement est évalué en fin de semestre à partir du « Cahier » rassemblant textes et éléments graphiques. Finalisé une semaine après le rendu final, ce document laisse la possibilité aux étudiants d'amender le travail suite au rendu. Cette note est informée par la prise en compte de l'évaluation en continue et l'avis des membres du jury sur la présentation orale.

# Atelier d'écriture

## Lire, écrire, argumenter

### Cours et travaux dirigés /

Gwenaëlle d'Aboville, David Enon et Julien Martin

Le projet territorial est une oeuvre culturelle qui se nourrit d'autres régimes d'expression culturelle. L'atelier d'écriture se présente donc comme une modalité de travail du projet, complémentaire du dessin enseigné en atelier de projet. Les cours et TD abordent les pratiques professionnelles qui accompagnent et prolongent le dessin : la lecture, l'écriture et l'expression orale. L'objectif est d'aider les étudiants à réfléchir aux enjeux de leurs projets, à construire une position personnelle sur les questions qui leur sont posées, puis à présenter leurs projets et convaincre. Les savoirs et les outils du design graphique contribuent à l'organisation du récit et à l'explicitation des idées.

Dans la première partie du semestre, la lecture et l'écriture éclairent le projet d'une façon singulière, dans une progression distincte de celle de l'atelier de projet. Dans la seconde partie du semestre, les deux démarches convergent au service du propos qui a été élaboré par les étudiants et consolidé après le rendu intermédiaire.

L'atelier d'écriture se prolonge au troisième semestre pour encadrer la production de l'article rédigé dans le cadre d'une mise en situation professionnelle. Il est complété par un séminaire de recherche qui instruit le thème traité par les différents articles. Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre par la suite leurs investigations liées au projet dans le cadre d'une thèse de doctorat.

## **Contenu**

L'atelier d'écriture se développe parallèlement à l'atelier de projet, pour servir l'élaboration et la formulation du projet. Il permet de construire une base conceptuelle et notionnelle solide pour chaque étude. Il vise à développer les compétences rédactionnelles et argumentatives des étudiants, à expliciter le positionnement sur la commande. Enfin, il encadre l'élaboration du Cahier de chaque étude.

L'enseignement s'organise en deux séquences. La première, jusqu'au rendu intermédiaire, comprend la production de deux textes, une fiche de lecture individuelle et un texte de positionnement par groupe. Ils permettent d'enclencher et d'alimenter la réflexion sur le projet, et de préparer le rendu intermédiaire. La seconde séquence, après le rendu intermédiaire, est dédiée à la préparation des cahiers, notamment à l'organisation du propos et à la bonne articulation entre production graphique et textes.

Au second semestre, la même organisation qu'au premier semestre est reproduite, en deux temps, avec la production des mêmes textes. Mais ce travail est réalisé en autonomie par les étudiants. Les cours sont consacrés à la rencontre de professionnels de la lecture, de l'écriture et de l'argumentation, pour comprendre comment le travail argumentatif et narratif nécessaire à l'exercice du métier d'architecte du territoire peut se nourrir d'autres champs et s'inspirer de leurs méthodes.

## **Mode d'évaluation**

L'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu (assiduité et engagement), et à partir des textes individuels et collectifs, ainsi que du Cahier final. Ceux-ci sont reproduits avec une maquette commune à l'École d'architecture de la ville & des territoires et remis aux commanditaires de chaque étude. Ils ont pour but de présenter les projets de manière claire et synthétique, et de préciser dans quel cadre théorique et pratique, ils ont été réalisés.

# Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

## **Cours Magistral**

Au second semestre, les étudiants choisissent un optionnel dans l'offre pédagogique du deuxième cycle.

# Acteurs de l'aménagement et économie urbaine

**Semaine thématique** / Gwenaëlle d'Aboville, Julien Leriche, François Bourvic, Alexandre Born, Mathieu Delorme, Olivier Wolf

Contrainte financière, incertitude de commercialisation, dureté foncière, dépollution, travaux en milieu habité... la vérification de la faisabilité économique d'une opération ne peut plus succéder au processus de conception. Elle doit y être totalement intégrée, négociée à chaque instant. Loin de marginaliser le concepteur-urbaniste, cet enjeu le replace au contraire au cœur de la conduite du projet urbain.

Cette semaine consacrée à l'urbanisme opérationnel et à la dimension économique de l'aménagement vise à expliciter la mécanique du projet portée par un réseau d'acteurs, réalisée grâce à une procédure et des financements, in fine adressée aux usagers. Durant la semaine, on veillera à transmettre des connaissances sur les responsabilités des différents acteurs, les types de procédures mobilisables et les financements associés. Les rencontres avec plusieurs maîtres d'ouvrage permettront de sérier les natures de projet et de s'exercer à décrypter les contextes et configurations de projet pour comprendre le champ d'exercice de la conception.

## Contenu

- présentation des grandes familles d'acteurs qui constituent la chaîne de l'immobilier (collectivité locale, aménageur, promoteur, investisseur, habitant, usager)
- présentation de la chaîne des bilans (aménageur, promoteur, investisseur)
- analyse des leviers d'actions dans l'optimisation d'une opération urbaine: forme urbaine, foncier, stationnement, dépollution, phasage, raisonnement en coût global, etc.
- présentation des nouvelles pratiques opérationnelles et financières de la fabrique de la ville
- illustration de démarches partenariales par couple d'acteurs (aménageur-promoteur, promoteur-investisseur...) mais également dans le cadre de la conduite d'un projet urbain global (management du process par le concepteur-urbaniste)
- compréhension d'éléments de finances locales

## Mode d'évaluation

Note illustrée de stratégie économie de projet.

# Écologie du territoire

**Semaine thématique** / Thibault Barbier,  
Emmanuel Bourguignon, Florian Dupont,  
Guillaume Lemoine, Brian Padilla, Jean-François Morel,  
Agnès Sourisseau

La modernité nous a fait passer d'un processus spontané d'organisation et de fonctionnement des écosystèmes, régi par les cycles naturels, à un processus dominé, construit et géré par l'Homme. S'insérer dans un lieu, s'intégrer dans un milieu sans « casser la machine » est une alchimie conceptuelle et technique délicate. Repenser la synergie avec le vivant et le climat est l'enjeu que doit relever le concepteur-urbaniste pour accompagner la perpétuelle - et nécessaire - évolution du milieu « naturel » humain : la ville.

La semaine thématique d'écologie du territoire vise à apporter à l'étudiant un nouvel éclairage sur les interactions du monde vivant avec les milieux de vie pour une approche du projet axée sur la question du sol. A la fois support du vivant et base de toute conception, le sol a capacité à renouveler notre regard sur l'écologie, la ville et ainsi s'impose comme un élément capital de la transition écologique en cours.

## **Contenu**

Dans un premier temps :

- décomposition de l'entité « nature » en sous « facteurs imbriqués » biotiques (végétale, animal, humain) et abiotiques (sol, climat).

Chaque facteur sera présenté d'une façon synthétique (notions clés) et illustrée

(pratiques vertueuses) pour faciliter une appropriation dans la démarche de projet

- présentation des principaux concepts et acteurs régulateurs et d'exemples de leur mobilisation dans une approche de projet

- introduction de la notion de « services écosystémiques » et des nouveaux acteurs associés (Agence de la biodiversité, banque de compensation, fond d'investissement, agence de notation, etc.)

Dans un deuxième temps :

- intervention d'experts pour illustrer de nouvelles pratiques opérationnelles d'écologie urbaine dans le cadre d'opérations territoriales et urbaines emblématiques

- intervention d'acteurs impliqués dans l'approche économique des écosystèmes

Dans un troisième temps :

- atelier de travail pour la conception d'un ensemble de pratiques écologiques et de principes de gestion écosystémique appliqués au projet urbain du semestre.

## **Mode d'évaluation**

Une coupe augmentée du territoire d'étude révélant les dynamiques et les interactions possibles en matière d'écologie appliquée au projet. Cette coupe devra développer graphiquement un point de vue critique et détailler les pistes de projet à mettre en œuvre.

# Apprendre des situations construites

**Voyage d'études à l'étranger** / Pierre Alain Trévelo, Éric Alonzo, Julien Romane, Thibault Barbier, Gwenaëlle d'Aboville

Le grand voyage d'étude du DSA consiste à passer une semaine dans un territoire européen ou occidental dont l'histoire et l'actualité peuvent constituer une « leçon ». Si le territoire en question peut être marqué par la présence d'une grande ville, ce n'est pas seulement le système urbain central mais bien la structure territoriale d'ensemble qui est l'objet du voyage d'étude. Il se déroule comme un arpentage devant permettre l'identification progressive de l'architecture d'un territoire. Pour appréhender le territoire, il faut en comprendre la structure géographique autant que l'histoire urbaine. L'arpentage suit donc au cours de la semaine une série d'infrastructures artificielles et naturelles, considérant que l'architecture d'un territoire peut être identifiée au travers des figures et archétypes spatiaux produites par ces infrastructures.

## Mode d'évaluation

La fin du voyage est consacrée à deux jours d'atelier d'identification territoriale in situ. Comme lors de l'atelier des semaines introductives, par binôme, les étudiants explorent un objet dans sa dimension constructive et sa relation au socle géographique. Les rendus constituent une série qui se décline sous la forme de quatre représentations par objet et d'une cartographie collective d'assemblage.

### 1. Texte

Texte de description de l'objet étudié. Histoire de sa construction, matérialité, modes constructifs, relation au territoire, au sol.

### 2. Photographie

Choix d'une photographie personnelle prise lors de la visite.

### 3. Axonométrie

Axonométrie frontale orientée avec l'est en haut, rabattement de la façade sud. Il s'agit de représenter l'ensemble du « domaine » de l'objet étudié.

### 4. Image

Un « collage texturé ». Il s'agit de décrire un détail significatif de la situation étudiée en faisant apparaître sa matérialité.

### 5. Cartographie collective

Assemblage de l'ensemble des « axonométries » territoriales de chaque groupe sur une cartographie commune à l'atelier.

# Semestre 3

ECTS

Mise en situation professionnelle  
Atelier d'écriture : préparation, suivi et rédaction de l'article

20

Soutenance orale devant le jury

10

Total : 30



# Semestre 3

# Mise en situation professionnelle

## Travaux dirigés / David Enon

La formation se conclut par un troisième semestre qui associe des cours et travaux collectifs et une mise en situation professionnelle (MSP). La MSP consiste en un travail encadré sur des missions en rapport avec l'urbanisme et l'architecture, en France ou à l'étranger, dans une structure externe à l'école : agences d'architecture, d'urbanisme, de paysage, de design, bureaux d'études, services de l'État (SDAP, DDT, etc.), services techniques de collectivités locales, CAUE, OPAC et offices HLM, SEM, EPA, organisations non gouvernementales, etc. Articulation entre la formation universitaire et la carrière d'architecte-urbaniste, la MSP doit offrir à l'étudiant l'occasion de tester et de valider les connaissances acquises au cours de la formation. Elle lui permet également de compléter sa formation en approfondissant certains domaines et en expérimentant des modes d'exercices professionnels spécifiques.

### Contenu

Clôture la formation du DSA, l'article du troisième semestre est un travail de transition qui établit le lien entre les enseignements de la première année (semaines thématiques, ateliers de projet et d'écriture) et la pratique professionnelle qui s'ouvre avec la MSP. Avec l'accompagnement d'un directeur d'études, il continue d'exercer la réflexivité et l'agilité d'expression, qualités attendues d'un concepteur en urbanisme.

Il prend la forme d'un article court, illustré et mis en page, d'environ 20 000 signes (espaces compris). Il s'appuie sur des titres et des paragraphes de transition clairs et percutants pour adopter une forme d'expression efficace, intelligible et directe. À travers ce travail d'écriture, il s'agit d'exercer son esprit de synthèse et sa capacité à hiérarchiser les idées, qualités fondamentales pour l'exercice professionnel. La forme courte doit permettre de se concentrer sur le fond du propos, d'enrichir la réflexion personnelle. L'ensemble des articles forme un corpus représentatif de la production des étudiants du DSA, qui peut être publié ou diffusé.

Cet article n'est pas un rapport de stage, ni un relevé exhaustif de la découverte du quotidien du monde professionnel. Il adopte un angle, s'attèle à une problématique. Il s'agit de déterminer la question forte à laquelle l'article peut apporter un éclairage particulier : le rôle de l'architecture, de l'architecture du territoire ou du paysage, les enjeux de la conception, la place du dessin ou de la méthodologie de projet, en lien avec des dynamiques contemporaines qui traversent le champ de la conception urbaine et territoriale.

Le développement de l'article vise à faire émerger une pensée, un positionnement, une posture professionnelle. Il aboutit à la formulation d'un point de vue clairement énoncé, en écho à la question soulevée dans l'introduction. Critique, avisé et pondéré, ce point de vue personnel n'est pas un jugement moral, une opinion hâtive ou préconçue. Il suppose un travail de démonstration étayée, qui s'appuie sur des faits concrets, des éléments tangibles. Le travail de représentation (géométriques, schémas, diagrammes...) n'est alors plus une simple illustration mais une part de l'analyse et de la démonstration.

# Séminaire

**Travaux dirigés** / David Enon avec Gwenaëlle d'Aboville et Pierre Alain Trévelo

En parallèle de la MSP, un séminaire de recherche constitue le fil directeur de ce semestre. Les séances, communes aux étudiants du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>e</sup> semestre, sont l'occasion de construire une culture à l'ensemble du DSA, de partager des références et des idées. Le séminaire approfondit les questions relatives à la transformation et à l'écologie des territoires. Chaque année, un thème collectif est étudié, correspondant à une infrastructure territoriale formée par des dynamiques naturelles et anthropiques à la fois : bocage, lac, plage, mine, forêt.

## **Contenu**

Les séances de séminaire sont programmées et animées par les étudiants du S3, à partir de leurs recherches, lectures et travaux. Elles sont constituées de présentations, interventions de chercheurs spécialistes du sujet traité, de recensions d'ouvrages, et donnent lieu à des échanges collectifs avec les différents enseignants de la formation.

# Oral et soutenance

**Travaux dirigés** / David Enon, Pierre Alain Trévelo, Éric Alonzo, Gwenaëlle d'Aboville

La formation se conclut par une soutenance orale devant le jury de la formation. L'étudiant est invité à présenter son article. Il présente son propos en mettant en avant les points saillants de ce travail. Il doit aussi faire part de la réflexion personnelle que la MSP a permis de développer, de sa capacité à mettre en perspective son expérience en milieu professionnelle et son positionnement dans l'énoncé d'une pratique d'architecte-urbaniste.

## **Contenu**

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement est délivré sur proposition du jury. Il est délivré après la validation de toutes les unités d'enseignement constitutives de la formation. L'administration délivre alors une attestation de diplôme (après contrôle du cursus) qui lance alors le processus de certification du parchemin. Les diplômes doivent être cosignés par deux ministères, une période de deux à six mois peut être nécessaire.



# Synopsis de la formation

## Semestre 1

### Unité d'enseignement - Projet

Atelier de projet 9 ects

Apprendre des situations construites, atelier intensif d'ouverture 3 ects

Atelier d'écriture 3 ects

### Unité d'enseignement - Savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme

Cours projet urbain et architecture du territoire 3 ects

#### Semaines thématiques :

Représentation du projet territorial (octobre) 3 ects

Infrastructures (novembre) 3 ects

Paysage et environnement (décembre DSA/DPEA) 3 ects

Histoire et devenir des territoires (janvier) 3 ects

## Semestre 2

### Unité d'enseignement - Projet

Atelier de projet 12 ects

Atelier d'écriture 3 ects

### Unité d'enseignement - Savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix 3 ects

#### Semaines thématiques :

Acteurs de l'aménagement et économie urbaine (février) 3 ects

Écologie du territoire (avril) 3 ects

Apprendre des situations construites : voyage d'études à l'étranger 3 ects

Apprendre des situations construites : voyage en France (juin) 3 ects

## Semestre 3

### Unité d'enseignement - Mise en situation professionnelle

Atelier d'écriture : rédaction d'un article 20 ects

Oral et soutenance 10 ects

# Cursus ouvert à la formation professionnelle continue

## Type de formation

Qualifiante

## Intitulé de la certification

Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture – mention architecture et projet

## Prérequis

Etre titulaire d'un diplôme d'architecte (diplômé par le gouvernement ou diplôme d'État d'architecte) ou d'un diplôme équivalent français ou étranger admis en dispense ou en équivalence) ou un diplôme de paysagiste.

## Durée et volume d'heures

18 mois réparti sur trois semestres

1800 heures dont 900 heures encadrées et 900 heures de travail personnel (dont une mise en situation professionnelle au semestre 3)

## Modalités et délais d'accès

Après le processus de sélection, les candidats sont informés de leur admission deux mois avant le début de la formation.

## Tarifs

1992 euros TTC au total (soit 1500 euros TTC la première année et 492 euros TTC la seconde année).

**Contacts :** Patricia Coudert & Nathalie Guerrois

## Méthodes mobilisées

Une salle dédiée à la formation équipée de matériels réservés aux apprenants (poste informatique, vidéoprojecteur, écran de projection, serveur, multicopieur et salle de correction, etc.)

## Modalités d'évaluation

Chaque composante de la formation possède des modalités d'évaluation définies et consignées dans ce document.

## Lieu de formation

École nationale supérieure d'architecture à Paris-Est, 12 avenue Blaise Pascal, 77420 Champs-sur-Marne.

L'École est un établissement recevant du public (ERP) conforme aux règles d'accessibilité. Ces accès concernant tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental ...).

**Livret des études**  
**École d'architecture**  
**de la ville & des territoires**  
**Paris-Est**  
**Ministère de la Culture**  
**Membre fondateur**  
**de l'Université Gustave Eiffel**  
**12 av. Blaise-Pascal**  
**77420 Champs-sur-Marne**  
**+33 (0)1 60 95 84 00**  
**paris-est.archi.fr**